

Un média libre sur la bande FM ? Libre@Toi se met sur les rangs

Chez Framasoft, on aime bien l'équipe des Libre@Toi et ses initiatives, que nous avons relayées dans un article il y a presque un an.

Leur fer de lance, c'est la diffusion via leur radio sur le Web dont voici la grille de programmes. Celle-ci donne régulièrement la parole au secteur associatif et militant, aux acteurs du logiciel et de la culture libres, et représente donc un précieux vecteur de diffusion en résonance avec nos valeurs et nos combats.

Pour donner plus d'assise encore à son projet et d'audience aux voix du Libre, l'association Libre@Toi veut saisir une occasion rare (qui n'apparaît guère qu'une fois par décennie) : un appel à candidature pour obtenir une fréquence FM.



Pour promouvoir son dossier de candidature, elle a besoin du soutien de la société civile et des associations comme la nôtre. C'est bien volontiers que nous répondons présent et invitons tous ceux qui adhèrent à leur projet à en faire autant.

L'association Framasoft, dédiée à la promotion des logiciels et de la culture libres dans un esprit d'éducation populaire, est favorable à l'initiative de l'association Libre@Toi et soutient sa candidature pour l'accession à une fréquence FM.

Nous relayons ci-dessous son argumentaire et appel à soutien...

La Radio des communs

Aux auditeurs de la webradio Libre@Toi, qui, depuis janvier 2016, écoutez et podcastez nos programmes, échangez avec nous sur le chat ou nous suivez sur les réseaux sociaux ;

Aux associations, collectifs ou fondations, dont nous avons déjà relayé les actions dans l'objectif convergent de produire des Biens Communs ;

Aux personnalités qui ont déjà participé à nos émissions ou qui nous connaissent d'ailleurs et d'autre part ;

Ou à Vous qui nous découvrez seulement aujourd'hui et dont les orientations et la sensibilité nous rejoignent sur ce projet...

Nous avons besoin de Vous de toute urgence !

L'association Libre à Toi a en effet décidé de se porter candidate à la prochaine attribution par le CSA de la demi-fréquence parisienne 93.1, avec le projet de créer la première radio dédiée aux Biens Communs*.

La date limite de dépôt du dossier est le 30 septembre prochain.

** Les Biens Communs ne sont ni les Biens privés, ni les Biens publics, mais des biens librement accessibles, mis à disposition de tous par une communauté qui les diffuse et les préserve. Il peut s'agir de biens communs naturels (eau, air, terre...), de biens communs de la connaissance (science, technologie, numérique) et/ou de biens communs sociaux (culture, éducation, justice...)*

Le contexte

À Paris, la bande FM totalement saturée ne laisse que de rares occasions à de nouveaux entrants de prétendre à l'exploitation d'une fréquence. Aujourd'hui, la catégorie A (associative) est représentée par des acteurs issus du début des années 80 (libéralisation de la bande FM) et du début des années 90 pour la seconde vague. Leur utilité est incontestable et nourrit la pluralité d'expression indispensable à l'ouverture des espaces radiophoniques aux citoyens. Mais il manque la voix d'une radio vraiment libre !

Événement rare dans ce contexte, le CSA a ouvert le 93.1 à candidature le 26 juillet 2016. L'association Libre à Toi a décidé de se porter candidate avec le projet de créer la première radio dédiée aux communs.

La radio des communs, c'est d'abord une radio associative et citoyenne, généraliste et de proximité dont les missions sont de fédérer toutes les initiatives autour du partage et de l'échange de savoirs, de cultures et de techniques.

Mais un tel projet ne peut bien évidemment ne prendre corps qu'avec l'appui d'une réelle volonté associative et citoyenne de le soutenir.

Qui sommes-nous ?

Libre à Toi, association de loi 1901 fondée en juin 2015, est une plate-forme transmédia d'innovation sociale et d'éducation populaire. C'est une fabrique de Communs. Elle a ainsi élaboré une webradio et un site web d'informations dont l'ensemble des contenus, produits sous logiciel libre, est aussi publié sous licence « creative commons ». En outre, l'association organise régulièrement des événements publics visant au décroissement de la culture et des savoirs.

Le but de l'association est d'animer un réseau pair à pair et libre où chacun se réapproprie les outils, les techniques et les concepts, les redistribue et contribue ainsi à l'élaboration des Biens Communs.

Libre à Toi articule ainsi l'ensemble de son action autour des quatre principes énoncés comme des libertés par le mouvement du logiciel libre : utiliser, comprendre / analyser, redistribuer, modifier. L'enjeu : que chacun reprenne le contrôle, se positionne et agisse.

À l'ère de l'anthropocène, à l'heure de l'urgence climatique et de la mondialisation 2.0, notre conviction est que seul le développement des savoirs, qu'il s'agisse de savoirs conceptuels, de savoirs-faire ou de savoir vivre ensemble, peut permettre le développement de l'individu, un développement aujourd'hui défini comme l'accroissement de sa liberté d'être et d'agir. Une condition indispensable à l'émergence de la solidarité dans une société du XXI^e siècle confrontée à de multiples et complexes défis écologiques, techniques et économiques.

Pour une radio des communs

La radio des communs rassemblera dans sa grille de programmes les voix pour l'instant disparates des chercheurs et des inventeurs de solutions propres à relever les défis écologiques, techniques, sociaux et économiques du monde d'aujourd'hui. Pour ce faire, sont notamment invités à la rejoindre tous les acteurs du logiciel libre et du numérique, de la culture libre, de la science et de l'éducation, de l'environnement et de la nature qui œuvrent pour le maintien et la sauvegarde des Biens Communs et pour une société de la Connaissance fondée sur le partage.

▪ Les acteurs du logiciel libre et du numérique

La radio des communs veut relayer l'actualité événementielle du mouvement du logiciel libre (auquel appartient l'association Libre à Toi), assurer sa diffusion auprès du plus grand nombre et accueillir les acteurs de sa communauté, confrontée à un manque de soutien flagrant des institutions de la République.

Preuve en sont la convention que l'éducation nationale vient de signer avec Microsoft (d'ailleurs attaquée en justice par le collectif EducNathon), l'éviction des représentants du logiciel libre du Conseil National du Numérique et la disparition progressive des Espaces Publics Numériques (EPN), pourtant seuls moyens pour les plus défavorisés d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, services et innovations liés au numérique (à Paris, de 20 en 2005, ils n'étaient plus que 14 en 2015 et ne seront plus que 7 en 2017...).

En parallèle, de nombreuses questions de société liées aux usages de l'Internet (copie numérique, réseaux sociaux, données personnelles, vie privée, sources d'information, réputation numérique...) se posent. La radio des communs souhaite sensibiliser le grand-public à ces nouvelles problématiques, en lui permettant de rencontrer régulièrement tous ceux qui tentent d'y apporter des réponses.

S'il fut un temps où la fracture numérique était une priorité nationale, comme l'illustre la création d'Espaces Publics Numériques, le développement d'une société dématérialisée dans laquelle seuls les individus aguerris peuvent maîtriser leur place n'a pas été anticipé. Pour résoudre cette fracture numérique « des usages », il est urgent de former, d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les utilisateurs, et notamment les enfants aux logiciels libres, garants de la fondation

d'une société numérique équitable.

▪ **Les acteurs de la culture libre**

Face à la privatisation de la culture par l'application d'un système de droits d'auteurs profitant en premier lieu aux ayants droits, des créateurs imaginent des œuvres en Creative Commons, des associations et des personnalités se mobilisent pour promouvoir le domaine public et éviter son appropriation et la revendication par des sociétés marchandes, de droits d'usages et de diffusion. En invitant artistes et auteurs à témoigner de leurs parcours contributifs au développement de cette culture libre, en donnant aussi une large place à la diffusion d'œuvres relevant du domaine public (littérature, cinéma, musique, contes...) et, bien sûr, au travers de notre programmation musicale unique d'œuvres en Creative Commons, la radio des communs souhaite contribuer à faire rayonner cette culture libre, confinée pour l'instant à une diffusion sur internet plutôt confidentielle.

Après avoir abandonné ACTA, suite à une mobilisation sans précédent de la société civile et de ses représentants, Bruxelles planche actuellement une réforme du droit d'auteur. La construction de ce texte dont certains éléments ont fuité ne laisse augurer aucune prise en compte des représentants de la culture libre. Pourtant, cette autre voie culturelle est incontournable dans un processus où s'établissent les futurs cadres de la création, de sa diffusion et de sa rémunération.

▪ **Les acteurs de la science**

Nous recevrons des scientifiques pour qu'ils partagent les recherches qu'ils mènent dans leurs disciplines, qu'il s'agisse de biologie moléculaire, de nanotechnologies, d'économie, de sociologie ou d'histoire, en interaction avec le public. Nous relayerons aussi des colloques ou des conférences universitaires permettant ainsi aux universités et institutions scientifiques d'élargir leur public et d'optimiser leurs obligations de diffusion, qu'elles ne peuvent souvent pas assumer, faute de moyens.

Cette mise en relation directe entre des spécialistes, souvent cloisonnés dans leurs institutions (même si celles-ci disposent aussi d'excellents vecteurs de diffusion), et le grand-public nous semble essentielle, dans un objectif tant d'éducation populaire que de contribution à un décroisement des savoirs et à

la mise en place d'un média interactif permettant un vrai débat public.

▪ **Les acteurs de la nature et de l'environnement**

La Radio des Communs donnera la parole au monde agricole, dont la visibilité est souvent limitée aux actions commando de le FNSEA, mais qui pourtant est un acteur essentiel dans le maintien et la préservation de la Nature : agriculture biologique, agriculture urbaine, agroécologie, AMAP, etc. témoignent d'un désir d'harmonie retrouvée entre les hommes et la Terre.

La Radio accueillera aussi les écologistes, aujourd'hui considérés comme des empêcheurs de polluer en rond, les climatologues, les naturalistes et les spécialistes des milieux marins, des montagnes et des forêts, pour sensibiliser ceux qui en sont géographiquement éloignés à leur beauté, à leur importance et à la nécessité de les préserver.

Les Biens Communs naturels sont aujourd'hui menacés par une sur-exploitation marchande : les semences et les terres agricoles, mais aussi les mers et les rivières, les forêts, les montagnes et toutes les espèces qui y habitent. Si nos politiques en sont conscients (loi sur la biodiversité, accord de Paris sur le climat, etc.), les mesures prises jusqu'à maintenant sont comme cautère sur une jambe de bois. Particuliers, professionnels et associations pratiquent la gestion sélectives de leurs déchets, nous sommes tous sensibilisés à la question de leur retraitement et de leur valorisation ; tous, nous souhaitons nous donner la chance de vivre sur une planète habitable. Économie circulaire, économie de la fonctionnalité, quelles autres voies encore dans lesquelles s'engager à l'ère de l'anthropocène ?

▪ **Les acteurs associatifs**

De nombreuses associations et collectifs œuvrent dans les domaines qui sont autant de Biens Communs (santé, environnement, éducation, droits humains, énergie, alimentation, vulgarisation scientifique...). Toutes sont porteuses d'alternatives stimulantes, de ressources, de dynamisme, d'idées et de valeurs, mais restent souvent repliées sur leur base militante et sur leur territoire géographique. En relayant toutes les initiatives de portée générale, y compris celles qui naissent en province, nous souhaitons initier de nouvelles synergies, émuler les convergences et créer ainsi la première radio de proximité engagée à l'échelle du territoire national !

▪ **Les acteurs du monde du travail**

Face aux bouleversements de la société actuelle, une réflexion collective sur l'avenir du travail s'impose. Pour donner des clefs et des outils permettant d'anticiper les changements à venir, des syndicats organisent des colloques, des structures d'accompagnement ou de formation désirent partager leurs actions, des territoires expérimentent de nouveaux modèles, des patrons développent des initiatives, et des chômeurs, des travailleurs salariés ou indépendants souhaitent s'exprimer. La radio des communs espère, localement, faire gagner en visibilité ces innovations sociales qui passent généralement entre les mailles de l'actualité nationale ou locale, afin d'inspirer et de propager des perspectives concrètes à tous ceux qui sont en recherche de solutions.

▪ **Les acteurs de l'éducation**

Pour apporter une contre-proposition au développement des Mooc qui non contents de détruire la relation maître-élève, pourtant essentielle, véhiculent un « prêt-à-former » lacunaire et souvent inadapté, la radio des communs veut donner la parole aux pédagogues, théoriciens de l'éducation et enseignants qui œuvrent au développement d'outils libres permettant l'élaboration de ressources communes.

▪ **Les (vrais) acteurs de l'économie sociale et solidaire**

Les porteurs de projets innovants relevant véritablement des principes de l'Économie Sociale et Solidaire, c'est-à-dire développant des systèmes vertueux de consommation et de production qui remettent l'humain au centre de leurs activités, sont malheureusement souvent masqués par des entrepreneurs malins ne cherchant qu'à surfer sur la vague des aides officielles que ce nouveau champ de l'économie n'a pas manqué d'émuler, ce qui contribue à en avoir une vision floue et parfois désespérante. La radio des communs propose un espace de partage et d'accompagnement à ces entrepreneurs du nouveau monde.

▪ **Les « créatifs culturels »**

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à résister à leur façon à la crise mondiale amorcée en 2008 : de partout des initiatives individuelles émergent, sans avoir la portée des actions associatives ou politiques puisque « hors cadre ». La Radio des communs veut donner une visibilité (encore inédite à ce jour !) à ces

initiatives individuelles citoyennes.

▪ **Et bien sûr, les auditeurs...**

En ouvrant, sur tous ses directs, son antenne aux réactions des auditeurs, par téléphone interposé, mais aussi par un tchat et par un forum internet, la radio des communs se doublera d'un site web transmedia, permettant aux auditeurs de podcaster les contenus et d'aller plus loin dans leur recherche d'informations.

Comment nous soutenir ?

D'ici le 23 septembre, nous avons besoin de votre signature, accompagnée d'un petit mot de soutien expliquant très simplement pourquoi vous êtes favorable à l'émergence d'une radio associative de proximité portant la voix des communs sur la bande FM parisienne.

à venir très bientôt (on vous tient au parfum) : une plateforme pour signer et témoigner de son soutien

Vos témoignages sont précieux, ils accompagneront notre dossier de candidature à une fréquence FM. Ce dossier sera déposé au plus tard le 30 septembre prochain au siège du CSA.

Si vous souhaitez contribuer au financement de la radio des communs, vous pouvez aussi d'ores et déjà nous faire une promesse de dons, promesse qui ne sera bien évidemment concrétisée qu'après le franchissement de l'étape de sélection !



Goofy a décidé de diffuser sur les ondes l'appel de Libre@Toi